

Lotissement

Suite à la réunion publique du 9 novembre 2006, Loticis a adressé une lettre au Maire. Nous en reproduisons ici les trois points principaux:

Liaison voie nouvelle - Rue des Clos

Notre bureau d'étude nous a indiqué qu'il était tout à fait possible de mettre la voie nouvelle en impasse et de maintenir la Rue des Clos dans son état actuel, tout en respectant les règles de sécurité incendie. Une solution a été trouvée, pour permettre également aux bennes à ordures de faire leur manœuvre. En conséquence, notre Société s'engage à maintenir les blocs de grès comme fermeture, une barrière forestière viendra compléter la fermeture entre la Rue des Clos et la voie nouvelle. Cependant, la liaison piétonne serait préservée.

Assainissement eaux usées

Compte tenu des éléments portés à notre connaissance, le réseau eaux usées Rue des Clos est d'un diamètre suffisant pour recevoir seulement les eaux usées de notre programme. Comme nous vous l'avons indiqué, lors d'un rendez-vous, notre Société réalisera le raccordement des deux grilles avaloirs qui se situent Rue André Thome sur le réseau eaux pluviales du lotissement. En effet, les eaux provenant de ces avaloirs se rejettent partiellement dans un réseau unitaire qui se raccorde sur celui de la Rue des Clos. Nous avons également pris note, à l'occasion de ce rendez-vous, que votre Commune envisageait un diagnostic sur le réseau existant Rue des Clos, afin de connaître son état, et s'assurer que celui-ci ne reçoit que les eaux usées des habitations existantes, adjacentes.

Alimentation électrique

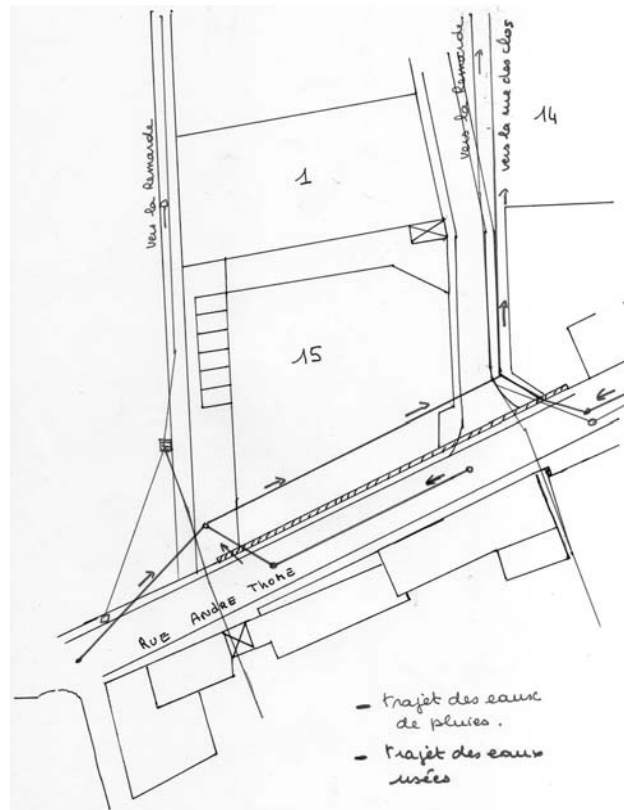
Conformément à l'avis d'EDF, en date du 4 septembre 2006, il est prévu la mise en place d'un poste de transformation électrique, ce qui devrait apporter un confort énergétique aux habitants de la Rue des Clos.

Globalement, **ces réponses donnent satisfaction aux principales objections** qui avaient été soulevées. Mais nous **attirons à nouveau l'attention sur une probable sous-estimation du risque d'inondation**. En dehors de l'inondation majeure de 1971, d'autres moins importantes ont été mentionnées dans des procès verbaux de conseils municipaux. Entre autres, le traitement des eaux pluviales de la rue Thome, selon schéma ci-dessus, devra être amélioré.

Depuis ce courrier, la question d'un **parking** a été également étudiée, et **six places seront créées** à l'intérieur du lotissement, près des maisons « de ville » (lot 15). Elles sont accessibles en contournant ce lot 15, ce qui ne les rend pas vraiment « visibles » de l'extérieur du lotissement. Cette étude pourrait encore se poursuivre.

Nous avons également noté que la **protection du cône de vue sur le château de Pinceloup serait un sujet pour notre association**. Nous y reviendrons le moment venu.

Depuis ces échanges, des habitants ont formé un recours en justice, auquel nous ne sommes pas associés. Le projet est retardé d'autant...



PLUS DE MOTOS NI DE 4x4 SUR LES CHEMINS RURAUX OU EN FORET

Par arrêt en date du 10 janvier 2007, le Conseil d'Etat a validé la circulaire du 6 septembre 2005, relative aux règles imposées aux utilisateurs de véhicules terrestres à moteurs dans les espaces naturels.

La Fédération française de motocyclisme et la Fédération française de 4x4 avaient demandé à la haute juridiction d'annuler ce texte. Or le Conseil d'Etat a validé la quasi-totalité de la circulaire dont le contenu s'en trouve au contraire renforcé.

Le Conseil d'Etat a même précisé que cette circulaire ne faisait que rappeler les dispositions législatives applicables en matière de circulation des véhicules dans des espaces naturels : interdiction de circuler en dehors des voies réservées à la circulation publique, interdiction de circuler sur les terrains d'autrui même en absence de signalisation, etc.



Fragments de l'histoire de Sonchamp : la troisième édition est maintenant disponible aux points de vente habituels (mairie de Sonchamp, l'Oiseau Lyre de St Arnoult, offices de tourisme de St Arnoult et Rambouillet etc.). Le prix est de 15 Euros.

Sonchamp 2020

A l'occasion de notre réunion du 30 mars, nous lançons le recueil d'idées sur ce que pourrait être Sonchamp à l'horizon 2020.

2020 apparaîtra à certains très loin des préoccupations quotidiennes. Mais si l'on veut que Sonchamp retrouve un bourg « pimpant » et réponde mieux aux attentes d'une vie locale, c'est probablement l'horizon raisonnable.

Encore faudra-t-il ne pas perdre de temps, et intégrer chaque petit projet dans une vue d'ensemble, et gérer le financement en conséquence. Chaque occasion manquée retardera d'autant l'objectif, ou le rendra peut-être inaccessible.

Le lotissement du bourg aurait d'ailleurs pu faire partie d'une réflexion plus globale, si celle-ci avait été lancée avant. Il serait bien de ne pas se retrouver dans cette situation, pour un projet qui impacte autant notre bourg.

Ne manquons donc pas les prochaines occasions : les bâtiments techniques municipaux, l'ex-caserne des pompiers, le transformateur EDF en face de la Poste, la Poste elle-même, le cabinet médical, la place de l'église, les parkings (y compris ceux du nouveau lotissement si on peut encore modifier), des arrêts de car plus fonctionnels, des espaces de loisirs sportifs ou autres, avec en arrière plan la nécessité de logements sociaux (que le nouveau lotissement ne satisfera pas), d'un cabinet médical plus fonctionnel et élargi à un dentiste et un kiné, un commerce multi-services, compensant la suppression probable de la Poste, sans oublier l'ancienne école de Greffiers.

Le tout en associant « fonctionnalité » et « esthétique ».

Des contraintes extérieures seront bien sûr à prendre en compte, comme le Schéma Directeur de la Région Ile de France (SDRIF) et le Schéma de Cohérence Territoriale du Sud Yvelines, auquel Sonchamp Environnement est invité à contribuer.

Venez donc nombreux participer à cette réunion du 30 mars (voir page 4) et dire ce que vous voyez pour le futur de Sonchamp.

SCHEMA DIRECTEUR DE LA REGION ILE DE FRANCE

L'avenir de notre région est actuellement en débat.

Document d'urbanisme de nature stratégique, le Schéma Directeur de la Région Ile-de-France, dont le projet est en discussion au Conseil Régional, sera l'expression d'un projet régional qui nous engagera pour les quinze ou vingt années à venir. Vous pouvez le consulter sur <http://www.iledefrance.fr/sdrif/>

Il faut noter une forte opposition entre le Gouvernement et la Région qui refuse l'A12, l'A104, l'Opération d'urbanisme d'Intérêt National (OIN) de Saclay avec ses 80 000 logements à créer.

Par ailleurs notre communauté de communes «Plaines et Forêts d'Yvelines» conteste ce projet ; elle s'élève notamment contre la proposition de la Région de concentrer la construction des logements sur Rambouillet. Elle craint également que le SDRIF impose trop de contraintes au Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) du Sud Yvelines en cours d'élaboration.

USINE DE LA SNR à LA CHAUDIERE.

Une nouvelle réunion d'information et de concertation s'est tenue le 15 février en mairie de Sonchamp.

Les progrès sont toujours lents, ponctuels et obtenus seulement sous la pression des associations –ACURDI et nous-mêmes- et des mises en demeure de l'Administration. Les dirigeants de la SNR n'ont aucun souci des conséquences que l'activité de leur usine peut avoir sur leurs voisins et plus généralement sur l'environnement. Ceci dure, hélas, depuis de nombreuses années...

Ce qui est plus nouveau c'est le soutien de nos élus : M. Barth, notre Conseiller Général qui est à nos côtés depuis le début et maintenant M. Gogue, notre Maire et Mme. Poussineau, Maire de Saint-Arnoult. Cette dernière a subventionné une étude des sols alentour, dont les résultats sont préoccupants.

L'attitude de l'Administration semble également se durcir. Lors de cette réunion M. Klein, notre Sous-Préfet et M. Ledenic, le nouveau Directeur de la Direction Régionale de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement (DRIRE) ont indiqué aux représentants de la SNR qu'ils voulaient maintenant prendre le problème dans sa totalité et non plus au coup par coup. Ils ont

Vendredi 30 mars
20 h 30 à la Salle des Fêtes

Discussions sur des sujets d'actualité

- Le lotissement rue André Thome
- La SNR (« la Chaudière ») se moque de nous...
- Actualités de l'association (rallye, vente des « fragments de l'histoire de Sonchamp »...)

Réflexions sur Sonchamp en 2020

- Les orientations du SDRIF (Schéma Directeur de la Région Ile de France)
- Quel environnement pour Sonchamp en 2020 ?

La réunion sera suivie de l'assemblée générale
de Sonchamp Environnement® (ADSSE), à laquelle le public est également cordialement convié.

Bulletin d'adhésion 2007

Je désire rejoindre Sonchamp Environnement,
je règle ma cotisation annuelle 2007 de 10 Euros par famille.

Prénom : Nom :

Adresse :

Téléphone : email :

J'accepte de recevoir des informations par email de la part de
Sonchamp Environnement Oui Non (rayer la mention inutile)

Signature

à retourner avec votre cotisation à Sonchamp Environnement Mairie de Sonchamp 78120 Sonchamp

Directeur de publication - Jean Mourain

Sonchamp Environnement
Association agréée par arrêté préfectoral du
29 septembre 1978
Siège : 78120 Mairie de Sonchamp
sonchamp-environnement@laposte.net

Le Petit Sonchampoise



Numéro 3

Mars 20076

Lotissement du bourg, suite...

Suite à la réunion publique du 9 novembre 2006, Loticis a adressé une lettre au Maire. Nous en reproduisons ici les trois points principaux ... **Globalement, ces réponses donnent satisfaction aux principales objections qui avaient été soulevées. Mais nous attirons à nouveau l'attention sur une probable sous-estimation du risque d'inondation.** (suite en pages centrales)

Sonchamp 2020!!!

A l'occasion de notre réunion du 30 mars, nous lançons le recueil d'idées sur ce que pourrait être Sonchamp à l'horizon 2020.



2020 apparaîtra à certains très loin des préoccupations quotidiennes. Mais ... (suite en pages centrales)



NETTOYAGE DE PRINTEMPS

2 2 Rendez-vous : - Vendredi 23 mars

✓ place de la Mairie à 14h30

- Samedi 24 mars

✓ place de la mairie à 9h30

✓ Greffiers 25 rue de la Droue à 9h

**Sonchamp Environnement vous invite à
participer nombreux
à son opération annuelle
« Nettoyage de printemps »**

Les enfants de notre école primaire - classes de CE2, CM1 et CM2 – attendent chaque année avec impatience cette escapade d'un samedi matin, précédée par une demi-heure d'information et de discussion en classe. Il faut voir leur plaisir, sous l'œil des maîtresses et parents volontaires qui les accompagnent, à traquer papiers, sacs plastiques, canettes et jusqu'au moindre mégot qui polluent les trottoirs du bourg, ce qui les choque toujours autant.

Pour le nettoyage des abords des routes et des chemins, **nous faisons appel à la bonne volonté des adultes et familles. Vous avez le choix, cette année, entre le vendredi après-midi et le samedi matin.** Pensez simplement à apporter des gants. Nous vous fournissons, avec le concours de la mairie, les sacs plastiques pour collecter vos « trouvailles ».

Si vous ne pouvez participer à cette « sortie », rien ne vous empêche de nettoyer devant chez vous, cela soulagera d'autant le travail des bénévoles.

Editorial

Le débat sur le Lotissement était utile... regardons maintenant vers 2020 !

Début novembre, nous consacrons notre bulletin d'information au nouveau lotissement du bourg de Sonchamp. La réunion publique que nous pensions nécessaire a bien eu lieu, de très nombreux Sonchampoises y ont participé ; elle répondait à une attente. Le compte rendu en a été publié dans « Vivre à Sonchamp ». Tout cela était positif dans la forme. Dans le fond, plusieurs préoccupations des habitants ont été prises en compte, et le projet amélioré. Nous en remercions Monsieur le Maire, et le lotisseur.

Il reste encore du travail à faire sur le sujet des réseaux « eaux usées/eaux pluviales » alentour (rue Thome, rue des Clos). Voir page 2 de ce numéro.

Nous évoquons, probablement de manière maladroite, l'intérêt de profiter de ce projet pour trouver le moyen d'implanter un commerce multiservices, voire des parkings. En fait divers dossiers apparemment sans lien entre eux pourraient former un projet d'ensemble et aider à faire évoluer le bourg de Sonchamp, dont il faut bien admettre qu'il n'est pas le plus « pimpant » des environs. Evidemment en fonction des moyens disponibles et sur une durée convenable.

Sont ainsi sur la table, ou pourraient l'être, des projets concernant les bâtiments techniques, l'ex-caserne des pompiers, le transformateur EDF en face de la Poste, la Poste elle-même, le cabinet médical, la place de l'église, les parkings (y compris ceux qui pourraient se trouver près du lotissement), des espaces de loisirs sportifs ou autres, etc.

On parle ici à la fois de cadre de vie, de patrimoine local et de vie locale de Sonchamp.

C'est pourquoi nous lançons à l'occasion de notre assemblée générale du 30 mars (voir page 4) le recueil d'idées sur ce que pourrait être Sonchamp à l'horizon 2020.

Notre association continue à jouer son rôle de proposition et de vigilance. Soutenez là par vos adhésions (voir formulaire page 4).

Jean Mourain, Président de Sonchamp Environnement